

**ANNEXE II**  
**Référentiel des activités professionnelles**  
**Certificat d'aptitude professionnelle spécialité Accompagnant éducatif petite enfance**

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance est le premier niveau de qualification du secteur de la petite enfance.

Précision : dans la suite de ce document, les termes employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin. L'utilisation du genre masculin, dans certaines parties du référentiel, a été adoptée afin de faciliter la lecture.

Le titulaire de ce diplôme est un professionnel qualifié qui exerce ses activités auprès de l'enfant de moins de six ans dans le souci constant du respect de ses besoins, de ses droits et de son individualité. Il participe avec les autres professionnels, à la construction de l'identité et à l'épanouissement de l'enfant dans le respect des choix des parents, premiers éducateurs de l'enfant.

Il établit avec les enfants et les parents une relation de confiance et crée les conditions nécessaires à un accueil et un accompagnement de qualité.

Le titulaire du C.A.P Accompagnant éducatif petite enfance peut exercer son activité professionnelle :

- en établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) : multi-accueil, crèches collectives, haltes-garderies, jardins d'enfants ou autres structures d'accueil spécialisé des jeunes enfants ;
- en école maternelle ;
- en accueil collectif de mineurs (ACM) ;
- à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) ;
- en maison d'assistants maternels (MAM) ;
- au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou d'organismes de services à la personne) ;
- ...

Le titulaire du CAP Accompagnant éducatif petite enfance est dénommé différemment selon les contextes d'exercice professionnel. A titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

Ecole maternelle ou accueil collectif de mineurs	Etablissements ou services d'accueil collectif des enfants de moins de six ans	Domicile
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance Adjoint/agent d'animation	Auxiliaire petite enfance Agent social Agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant Assistant éducatif petite enfance	Garde d'enfant à domicile Assistant maternel Employé à domicile Employé familial auprès d'enfant

Dans une finalité éducative le titulaire du C.A.P. Accompagnant éducatif petite enfance conduit :

- des activités d'animation et d'éveil qui contribuent à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage ;
- des activités de soins du quotidien qui contribuent à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels prenant en compte une dimension éthique qui permet un positionnement professionnel adapté.

Outre ces activités communes aux trois contextes d'exercice professionnel, le titulaire peut conduire des activités spécifiques :

- en école maternelle : des activités d'aide pédagogique et des activités d'entretien des espaces de vie ;
- en établissement d'accueil pour jeunes enfants et en accueil collectif pour mineurs : la participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique ;

- à son domicile ou celui des parents, en maison d'assistants maternels : la relation de travail avec le parent employeur, l'entretien du logement et l'élaboration des repas.

Ces activités sont conduites avec une marge d'autonomie définie par ou avec l'employeur.

L'exercice du métier prend en compte en permanence et de manière transverse :

- le développement et les besoins fondamentaux de l'enfant ;
- les besoins éducatifs spécifiques aux enfants en situation de vulnérabilité ou en situation de handicap ;
- le contexte professionnel : réglementation en vigueur, travail en équipe.... ;
- la prévention des risques pour l'enfant ;
- la santé et la sécurité au travail.

Le CAP Accompagnant éducatif petite enfance s'inscrit comme premier niveau d'un parcours de formation et/ou de qualification dans les secteurs sanitaire et social, médico-social. Ainsi, le CAP Accompagnant éducatif petite enfance permet l'accès à des formations délivrées par les ministères chargés de l'Education nationale, des affaires sociales, de la santé et de la famille, de l'agriculture, du travail, de l'emploi, de la jeunesse et des sports.

## Activités communes aux différents contextes d'exercice professionnel

### 1. ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS SES DECOUVERTES ET SES APPRENTISSAGES

#### 1.1 Mise en œuvre des conditions favorables au jeu libre et à l'expérimentation

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observation des acquis et des aptitudes de l'enfant</li> <li>▪ Identification des désirs de l'enfant</li> <li>▪ Adaptation et aménagement d'un environnement favorable au jeu libre et à l'expérimentation</li> </ul>
---------------	--

#### 1.2 Mise en œuvre d'activités d'éveil

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Observation des acquis et des aptitudes de l'enfant</li> <li>▪ Recueil des souhaits de l'enfant</li> <li>▪ Identification des ressources mobilisables et des contraintes</li> <li>▪ Sélection des activités ludiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil</li> <li>▪ Adaptation et installation de l'activité</li> <li>▪ Animation de l'activité</li> <li>▪ Remise en place des espaces et rangement du matériel</li> </ul>
---------------	---

#### **Résultats attendus :**

- Prise en compte du développement psycho affectif et psycho moteur de l'enfant, ses souhaits, ses demandes
- Prise en compte des habitudes familiales
- Prise en compte du contexte d'accueil, des ressources matérielles et des ressources humaines mobilisables
- Respect du libre-choix de l'enfant
- Respect des capacités, de l'expression et de la créativité de l'enfant
- Relation favorisant la sécurité affective de l'enfant, sa valorisation pour sa construction identitaire
- Attitude favorisant la libre activité de l'enfant, l'ouverture au monde et la connaissance
- Intervention ou non-intervention selon la situation, régulation des relations au sein du groupe
- Partage des observations des enfants et du déroulement des activités
- Organisation temporelle, spatiale et matérielle adaptée en tenant compte des besoins d'intimité de l'enfant
- Mise en place des moyens de protection et de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur
- Attitude réflexive

## 2. PRENDRE SOIN ET ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS LES ACTIVITES DE LA VIE QUOTIDIENNE

### 2.1 Réalisation des soins du quotidien et accompagnement de l'enfant dans les apprentissages

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Ecoute et observation des expressions corporelles de l'enfant</li> <li>▪ Préparation, installation de l'espace des soins du quotidien de l'enfant et remise en état</li> <li>▪ Réalisation des soins pour :             <ul style="list-style-type: none"> <li>· l'hygiène et le confort</li> <li>· l'alimentation</li> <li>· le repos</li> </ul> </li> <li>▪ Accompagnement de l'apprentissage des gestes du quotidien</li> <li>▪ Repérage des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie, malaise, maltraitance</li> </ul>
---------------	---

### 2.2. Application des protocoles liés à la santé de l'enfant

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI) :             <ul style="list-style-type: none"> <li>· prise de connaissance des adaptations à apporter dans la prise en charge de l'enfant</li> <li>· vérification de l'adéquation des conditions d'accueil et des mesures mentionnées dans le PAI ...</li> </ul> </li> <li>▪ Participation à l'application des protocoles d'urgence :             <ul style="list-style-type: none"> <li>· réalisation des gestes de premiers secours</li> <li>· transmission aux personnes/services compétents</li> </ul> </li> </ul>
---------------	--

#### Résultats attendus :

- Accompagnement vers l'autonomie en respectant le rythme de l'enfant et son intimité
- Prise en compte de la singularité de l'enfant et des conditions d'accueil
- Relation favorisant la sécurité affective de l'enfant, sa valorisation pour sa construction identitaire
- Prise en compte des observations réalisées pendant les soins afin d'adapter la prise en charge quotidienne de l'enfant
- Respect des règles d'hygiène professionnelle et de sécurité
- Réponses adaptées aux besoins physiologiques de l'enfant
- Respect des protocoles dans la limite de ses compétences

### 3. INSCRIRE SON ACTION DANS LE RESEAU DES RELATIONS ENFANT-PARENTS-PROFESSIONNELS

#### 3.1 Accueil de l'enfant et de sa famille

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation à l'arrivée et au départ des enfants</li> <li>▪ Echange d'informations avec la famille</li> <li>▪ Transmission d'informations par oral et /ou par écrit pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant</li> </ul>
---------------	--

##### Résultats attendus :

- Attitude bienveillante et adaptée à l'interlocuteur sans jugement de valeur
- Respect de la vie privée des personnes et des habitudes de vie
- Réponses en adéquation avec les demandes
- Transmission écrite ou orale adaptée
- Repérage des limites de compétences et orientation éventuelle vers d'autres professionnels

#### 3.2 Partage d'informations avec l'équipe et les autres professionnels

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification de sa fonction dans un réseau, un établissement, un service, une équipe</li> <li>▪ Identification et sollicitation des professionnels ressources</li> <li>▪ Partage d'informations issues de ses observations</li> <li>▪ Transmission d'informations par oral et par écrit pour assurer la continuité de la prise en charge de l'enfant</li> <li>▪ Participation à une réunion de travail</li> <li>▪ Participation à une analyse de pratique</li> <li>▪ Contribution à la professionnalisation d'un stagiaire CAP AEPE</li> </ul>
---------------	---

##### Résultats attendus :

- Prise en charge individualisée de l'enfant
- Repérage des limites de compétences
- Transmission écrite ou orale adaptée aux situations, aux destinataires et au degré d'urgence
- Mobilisation des professionnels ressources
- Respect du positionnement professionnel
- Accompagnement adapté du stagiaire
- Attitude réflexive



**Moyens et ressources pour l'ensemble des activités communes aux différents contextes d'exercice professionnel**

- Fiche de rythme de l'enfant
- Habitudes de vie de l'enfant
- Choix éducatifs des parents
- Cahier de transmissions
- Echanges avec les parents et les autres professionnels
- Projet d'accueil
- Projet d'établissement
- Règlement intérieur
- Fiches de postes
- Réglementation relative aux aires de jeux, aux équipements de jeux, au matériel éducatif de motricité
- Ressources documentaires
- Locaux équipés et matériels conformes à la réglementation
- Matériel de sécurité et de protection
- Produits d'hygiène corporelle et d'entretien
- Protocoles de soins, de préparation des biberons, de conservation et de remise en température
- Emploi du temps des activités de l'enfant
- Emploi du temps des professionnels
- Protocole d'accueil individualisé
- Protocoles d'urgence et protocoles de signalement : au niveau local, départemental ou national
- Consignes et plan d'évacuation

## Activités spécifiques aux différents contextes d'exercice professionnel

### 4. EXERCER SON ACTIVITE EN ECOLE MATERNELLE

#### 4.1 Assistance pédagogique au personnel enseignant

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Installation des ateliers, remise en état des lieux après les activités pédagogiques</li> <li>▪ Aide à la réalisation de l'activité d'un atelier</li> <li>▪ Préparation et installation matérielle des supports pédagogiques</li> <li>▪ Animation et surveillance d'un atelier sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence</li> <li>▪ Participation à l'instauration des habitudes et règles de vie de classe</li> <li>▪ Participation à l'accompagnement des enfants dans leurs sorties sur le temps scolaire</li> <li>▪ Participation à la surveillance de la récréation sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence</li> </ul>
---------------	--

#### Résultats attendus :

- Respect des consignes et du déroulement des activités pédagogiques décidées par l'enseignant
- Respect des capacités, de l'expression et de la créativité de l'enfant
- Relation favorisant la sécurité affective de l'enfant, sa valorisation pour sa construction identitaire
- Mise en place des moyens de protection et de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur
- Régulation des relations au sein du groupe
- Partage des observations des enfants et du déroulement des activités
- Attitude réflexive

#### 4.2 Activités de remise en état des matériels et des locaux

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Participation aux travaux collectifs de l'école : rangement de la bibliothèque, préparation de fêtes, gestion des réserves de matériel...</li> <li>▪ Nettoyage quotidien des locaux, des sanitaires</li> <li>▪ Participation à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires</li> </ul>
---------------	--

#### Résultats attendus :

- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie
- Prise en compte du développement durable (écogestes...)
- Respect des procédures, des protocoles, des dosages, des niveaux de consommation...
- Respect de la planification
- Renseignement des documents de traçabilité
- Réaction efficace et adaptée à une situation non prévue dans la limite de ses compétences et de ses responsabilités

**Moyens et ressources pour l'ensemble des activités en école maternelle**

- Projet d'école
- Projet éducatif territorial
- Projet pédagogique de l'enseignant
- Fiches de postes
- Locaux équipés et matériels conformes à la réglementation
- Matériel de sécurité et de protection
- Réglementation relative aux aires de jeux, aux équipements de jeux, au matériel éducatif de motricité
- Produits et matériels d'entretien
- Equipements de protection collective et individuelle
- Extrait de cahier des charges
- Protocoles, procédures
- Fiches techniques matériels et produits
- Documents de traçabilité



**5. EXERCER SON ACTIVITE EN ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) ET EN ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS (ACM)**

**5.1 Participation à la mise en œuvre du projet d'établissement et du projet pédagogique**

**Tâches**

- Prise de connaissance du projet
- Participation aux échanges lors des réunions de travail
- Participation au suivi du projet d'accueil
- Proposition d'adaptations

**Résultats attendus :**

- Projet d'accueil en adéquation avec les besoins de l'enfant et les attentes des parents
- Appropriation du projet d'accueil
- Proposition d'ajustements

**Moyens et ressources pour les activités en EAJE et en ACM**

- Projet d'établissement
- Rapport d'activités
- Contextes professionnels
- Compte rendu de réunion
- Fiches de postes

**6. EXERCER SON ACTIVITE A SON DOMICILE, CELUI DES PARENTS OU EN MAISON  
D'ASSISTANTS MATERNELS**

**6.1 Négociation du cadre de l'accueil : organisationnel et conventionnel**

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des attentes des parents et échange sur les habitudes de l'enfant</li> <li>▪ Présentation des ressources mobilisables : le logement, son équipement, les lieux ressources...</li> <li>▪ Présentation des activités envisagées</li> <li>▪ Rédaction du projet d'accueil</li> <li>▪ Renseignement du contrat de travail avec les parents employeurs</li> <li>▪ Elaboration d'un planning d'accueil mensuel prévisionnel et réel</li> </ul>
---------------	--

**6.2 Sécurisation des espaces de vie de l'enfant**

<b>Tâches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Identification des dangers</li> <li>▪ Repérage des risques</li> <li>▪ Mise en place des moyens de protection et de sécurité</li> </ul>
---------------	---

**Résultats attendus :**

- Respect du dispositif de l'agrément (cadre réglementaire) et des consignes relatives à la sécurité au domicile des AMA
- Respect des termes de la convention collective nationale de travail des AMA et du particulier employeur
- Logement conforme à la réglementation en matière de sécurité
- Projet d'accueil adapté à l'enfant : modalités de la période d'adaptation
- Conditions d'accueil en cas de maladie/accident, activités prévues...
- Mise en place des moyens de protection et de sécurité

### 6.3 Entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

- |               |   |
|---------------|---|
| <b>Tâches</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entretien du logement, des équipements et des matériels</li> </ul> |
|---------------|---|

#### Résultats attendus :

- Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie
- Prise en compte du développement durable (éco-gestes...)
- Respect des protocoles, des dosages, des niveaux de consommation...
- Respect de la planification

### 6.4 Elaboration des repas

- |               |   |
|---------------|---|
| <b>Tâches</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Elaboration de menus équilibrés adaptés aux enfants</li> <li>▪ Approvisionnement, entreposage des denrées et des plats préparés</li> <li>▪ Productions culinaires</li> </ul> |
|---------------|---|

#### Résultats attendus :

- Approvisionnement conforme aux préparations envisagées et au budget alloué
- Zones de stockage et d'entreposage organisées de façon rationnelle et respectant les principes d'hygiène et de sécurité
- Gestion des stocks en milieu familial
- Respect de l'hygiène, de la sécurité
- Présentation soignée et appétissante des préparations culinaires
- Préparations conformes aux attendus quantitatifs et qualitatifs et aux besoins de l'enfant

### Moyens et ressources pour l'ensemble des activités spécifiques au domicile

- Contrat de travail
- Planning d'accueil
- Modèle de projet d'accueil
- Lieux ressources
- Plan de logement, mobilier, équipements
- Descriptifs techniques des moyens de protection et de sécurité, notices d'utilisation
- Textes réglementaires
- Produits et étiquetage
- Zone de stockage ou d'entreposage
- Matériels de conservation (réfrigérateur, congélateur)
- Denrées alimentaires, préparations culinaires élaborées à l'avance, plats préparés en milieu familial
- Budget alloué pour les achats
- Lieux d'approvisionnement
- Cuisine équipée et notices d'utilisation des matériels
- Consignes et habitudes des parents
- Recettes, fiches techniques
- Tenue professionnelle adaptée